



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIE-DE-GUIRE
SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DU 7 OCTOBRE 2019
SONT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :**

Céline Jutras
Louis Véronneau
Benoît Yergeau
Georges Martel
Jonathan Bussière

formant quorum sous la présidence de monsieur Benoît Bourque, maire

Résolution 19-10-149

DÉCLARATION- Municipalité alliée contre la violence conjugale
ATTENDU que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

ATTENDU que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

ATTENDU que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

ATTENDU qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

ATTENDU que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

ATTENDU que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

ATTENDU que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Benoît Yergeau
Appuyé par monsieur le conseiller Louis Véronneau
Et résolu unanimement par les conseillers présents
DE PROCLAMER la Municipalité de Saint-Pie-de-Guire alliée contre la violence conjugale.

ADOPTÉE

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
CE 02 DÉCEMBRE 2019

Annick Vincent
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Le texte final de cette résolution sera adopté lors de la prochaine session régulière du conseil.